



14^{ème} édition du colloque international des finances publiques
sur le thème

« Les grands défis des finances publiques du 21^{ème} siècle »

Allocution
de Madame la Ministre de l'Economie et des Finances

Rabat, le 19 novembre 2021

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Trésorier Général du Royaume,
Monsieur le Président de Fondafip,
Mesdames et Messieurs,**

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette quatorzième édition du colloque international des finances publiques, que le Ministère de l'Economie et des Finances organise en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques et le soutien de la Revue Française de Finances Publiques, sur le thème « Les grands défis des finances publiques du 21^{ème} siècle ».

Je voudrais à cette occasion, exprimer mes vifs remerciements au Professeur Michel BOUVIER, au Professeur Marie-Christine ESCLASSAN et à Monsieur Noureddine BENSOUA, qui ne ménagent aucun effort pour l'organisation de ce colloque et qui nous ont habitué, au fil des années, à des thématiques des plus pertinentes et à des panels des plus émérites, faisant de ce colloque l'un des événements scientifiques annuels les plus attendus dans notre pays.

Je voudrais adresser mes remerciements, également, à nos grands témoins, aux présidents de séances et aux intervenants des trois tables rondes retenues dans le cadre du programme de ce colloque, et qui ont accepté d'apporter leurs contributions à la modération et à l'animation de cet événement.

Mes remerciements vont également à notre chère audience qui participe activement à nos débats.

Mesdames et Messieurs

Il est certain que le choix du thème de cette 14^{ème} édition, en l'occurrence « Les grands défis des finances publiques du 21^{ème} siècle », constitue un sujet d'actualité au regard de l'une des crises globales les plus sérieuses et inédites vécues par le monde depuis bientôt deux ans et qui a mis à rude épreuve l'économie mondiale et les finances publiques des Etats.

Cela devrait nous inciter à redoubler d'efforts pour réfléchir et trouver des réponses appropriées aux problématiques et défis que nous imposent la situation actuelle et les transformations structurelles que connaît notre environnement.

Dans ce sens, Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, dans son discours prononcé le 8 octobre 2021, au Parlement, a donné ses Hautes Orientations au nouveau Gouvernement, je cite : « ... dans la perspective de la mise en œuvre du modèle de développement, le nouveau gouvernement doit définir les priorités et les projets à mettre en chantier au cours de son mandat et mobiliser les ressources nécessaires pour assurer leur financement... ».

Ainsi, le projet de loi de finances 2022 vise à répondre aux aspirations des citoyens en matière de santé, d'éducation et d'emploi, mais aussi, à restaurer le dynamisme de l'investissement privé, d'accompagner l'entreprise nationale et l'encourager à créer des opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes.

Mesdames et Messieurs

Les récentes crises mondiales, de différentes natures (financières, écologiques, géopolitiques, énergétiques, etc.) et notamment celle engendrée par la COVID-19, ont particulièrement éprouvé la capacité de résilience de nos systèmes économiques, financiers, sanitaires et de sécurité, etc.

Cette dernière crise, que nous vivons toujours a mis en évidence de nouveaux enjeux... des enjeux qui, jusque-là, n'ont pas eu l'attention qu'ils méritent et qui ne sont pas convenablement appréhendés par les indicateurs financiers et comptables.

En effet, les pays qui jusque-là, s'en sortent le mieux ne sont pas forcément les pays les plus développés ni les plus nantis.

Ce sont plutôt les sociétés où citoyens et opérateurs, aussi bien publics que privés, ont su faire preuve **d'un esprit de solidarité** et où les pouvoirs publics ont fait montre de réactivité, d'une capacité à prendre des décisions souveraines et à les faire respecter par tous.

Ce sont exactement ces aspects ou ces qualités qui ont permis à notre pays de gérer cette crise mieux que beaucoup d'autres pays autrement plus développés.

Aujourd'hui, il est l'heure de faire le bilan des atouts et des vulnérabilités et de réajuster ce qui peut l'être en vue de mieux nous préparer à un avenir qui peut être imprévisible.

Mesdames et Messieurs

En quoi les défis des finances publiques du 21^{ème} siècle diffèreront-ils de ceux des temps passés ?

Certes, nous aurons à affronter de nouveaux défis, ou des défis nés assez récemment à l'échelle de l'histoire des sociétés, tels que ceux liés à la data et à l'intelligence artificielle, ceux afférents à la globalisation ou encore à la prééminence de l'économie de service, etc.

Mais nous aurons aussi à faire face à d'anciennes problématiques, qui reviennent avec plus d'acuité, à savoir, la croissance génératrice d'emploi, les changements climatiques, les flux migratoires, la prise en charge des personnes vulnérables et/ou en situation de handicap...

Faire face à défis, qu'ils soient anciens ou nouveaux, nécessite d'ouvrir plusieurs fronts, notamment sur le plan social, sur le plan économique et enfin sur **le plan du financement de l'action publique.**

Mesdames et Messieurs

Les gouvernements, un peu partout dans le monde, essaient tant bien que mal de faire face aux exigences sociales consécutives au vieillissement de la population, aux besoins en généralisation de la couverture médicale et en prise en charge du handicap, et ce, aussi bien sur le plan sociétal que médical. Le coût économique de ces maux, comme nous le savons tous, peut être très pénalisant pour un pays.

Le Maroc des dernières décennies a connu un véritable recentrage de ses politiques publiques autour des questions sociales et du développement humain.

La volonté politique dans ce domaine a été manifeste et s'est rapidement traduite par de nombreux projets et programmes à vocation aussi bien corrective ou curative que préventive et proactive.

Il suffit de consulter les lois de finances des deux dernières décennies pour prendre conscience de l'importance de la dimension sociale dans l'action publique de notre pays.

En effet, le Royaume a lancé une multitude de projets, de programmes et de plans à caractère social visant à élever le niveau de la société, de consolider les acquis et, *in fine*, de bâtir un meilleur avenir pour ses citoyens.

Quatre grands axes, de cette dimension sociale, peuvent se dégager des lois de finances de ces deux dernières décennies :

- le renforcement du rôle de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle ;

- l'extension de la couverture médicale de base et l'amélioration des conditions d'accès des citoyens aux soins de santé ;
- la promotion de l'emploi, de l'auto-emploi et des activités génératrices de revenus ;
- le renforcement de la protection sociale.

D'autres axes, à caractères transverses, sont également à souligner tels que la mise en place d'un registre social unique qui va constituer une plateforme de centralisation des données, garantissant ainsi un meilleur ciblage des bénéficiaires des programmes sociaux. Son aboutissement permettra par exemple, une profonde refonte de notre système de compensation.

Le projet de loi de finances 2022 s'inscrit, également, dans cette continuité et met les jalons d'une réelle opérationnalisation de grands chantiers sociaux conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste.

Cela comprend des mesures d'ordre juridique, financier et organisationnel, balisant le terrain à la généralisation de la protection sociale, et ce notamment à travers :

- La poursuite de la mise en œuvre de la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire de base au profit des travailleurs non-salariés et l'élargissement de cette assurance au profit des autres catégories vulnérables et pauvres, bénéficiant actuellement du Régime d'Assistance Médicale « RAMED », en accordant une allocation de 4,2 milliards de dirhams dans le cadre du fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale ;

- La prise des mesures nécessaires pour la généralisation progressive des allocations familiales tout en implémentant un cadre juridique adéquat ;
- L'accélération de la mise en œuvre du Registre Social Unifié ;
- Le regroupement des programmes sociaux actuels (Tayssir, un million de cartables, aides directes aux femmes veuves).

Les moyens alloués à ces composantes de notre politique sociale sont conséquents et reflètent la ferme volonté du Maroc de faire de l'élément Humain le pilier même de son développement.

Mais il s'agit aussi et surtout de relever et anticiper les défis sociaux de demain (régime de retraites viable, prise en charge médicale et sociale de la fragilité à la hauteur des attentes de nos seniors, etc.) et répondre aux enjeux que posent l'augmentation du taux d'urbanisation, le vieillissement de la population, le changement des modes de vies et des habitudes alimentaires, etc.

La prise en charge médicale dont je viens de vous parler me permet de traiter le sujet de l'heure, celui du système de Santé.

Et c'est sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que le Maroc s'est lancé dans l'ambitieux projet de généralisation de la couverture sociale en général et de la couverture sanitaire en particulier.

Ce faisant, le Maroc est en train de se dessiner les contours d'un tout nouveau contrat social en donnant corps aux dispositions de la Constitution de 2011, qui consacre le droit d'accès aux soins pour tous¹.

¹ Article 31 de la Constitution de 2011.

Mais comment arriver à cette noble finalité qu'est la Couverture Sanitaire Universelle et par quels moyens ?

Comment assurer des financements alternatifs et intelligents à cette couverture, sachant que la pression de la demande ne peut que croître, avec une population de plus en plus exigeante, de plus en plus consommatrice de l'offre de soins mais aussi et surtout, vieillissante et donc plus exposée aux Affections de longue durée (ALD, 48% des dépenses de l'AMO)) ou aux Affections lourdes et coûteuses (ALC) ?

Non loin du système de Santé et de ses problématiques, la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et particulièrement les plus jeunes d'entre elles, constitue une autre préoccupation sociale majeure des politiques publiques au Maroc.

A ce titre, le projet de loi de finances 2022 a alloué un soutien financier de 500 millions de dirhams, soit une augmentation de 300 millions de dirhams au profit des personnes en situation de handicap.

Mesdames et Messieurs

Le rôle économique de l'Etat n'est plus à démontrer.

Même dans les pays les plus libéraux, l'Etat n'intervient-il pas à différentes occasions, ne serait-ce que d'une manière conjoncturelle,

- soit pour l'allocation des ressources
- soit pour la redistribution des revenus
- ou encore pour la régulation ou encore la stabilisation de la conjoncture ?

L'histoire nous montre que les Etats du monde entier ne cessent de le faire mais avec des fréquences et des dosages différents.

J'ajouterai, à ces trois fonctions économiques de l'Etat, une fonction de veille stratégique ou encore d'intelligence économique.

Cette dernière fonction aura pour vocation de faire sortir l'action de l'Etat d'une **optique conjoncturelle vers une approche stratégique et long-termiste.**

L'intervention de l'Etat, si intervention il y a, doit s'inscrire dans une démarche stratégique globale et permettre d'appréhender via des projections prédictives la vraie portée des enjeux et des tendances sur le long terme, en tirant notamment profit de la profusion de l'information et des nouveaux moyens à mettre à la disposition de l'Etat pour son traitement.

Je fais allusion, entre autres, au Big Data et à l'intelligence artificielle. Ceux-ci peuvent être d'une aide précieuse pour la construction de

modèles prédictifs pour les finances publiques de demain en matière de politiques budgétaire, fiscale ou encore en matière de politique d'endettement public...

Mesdames et Messieurs

L'aboutissement des chantiers à vocation socio-économique est tributaire de l'approche et de la méthodologie adoptées mais aussi et surtout, du système de gouvernance mis en place.

La volonté politique est également indispensable à ce niveau. Si j'ai parlé tout à l'heure de stratégie, celle-ci ne peut être efficacement conduite si elle reste confinée dans le cadre du mandat politique avec ses aléas.

Elle devrait au contraire s'inscrire dans la continuité des projets à long terme et des intérêts majeurs de notre pays sous la Vision Eclairée et les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, garant de la pérennité et de la continuité de l'Etat et arbitre suprême entre ses institutions².

Ainsi armés, je pense que nous aurons mis toutes les chances de notre côté avant d'affronter les défis que nous réserve le futur.

² Article 42 de la Constitution du Maroc

Mesdames et Messieurs

Je terminerai en insistant sur le fait qu'anticiper les défis de demain est aussi une manière de préserver les intérêts des générations futures qui seront nécessairement impactés par les choix et décisions prises aujourd'hui.

Je suis certaine qu'à travers les tables rondes de cette rencontre, les interventions de nos éminents experts et les débats qu'elles susciteront, nous aurons une vision plus claire des défis que nous aurons à affronter et de la stratégie à mener afin de répondre aux attentes de nos concitoyens.